

Mission de prospective sur les services déconcentrés de l'Etat			
Date	14/06/13	Numéro	2013 - 047
Origine	Alain Parisot		
Destinataires	Fédérations de l'UNSA Fonction publique		
Evènement	Rencontre multilatérale conclusive du 13 juin 2013		

**Essentiel : des volontés d'amélioration, trois scénarios d'organisation.**

Jean-Marc Rebière, préfet, président du Conseil supérieur de l'administration territoriale de l'Etat et Jean-Pierre Weiss, ingénieur général des Ponts, directeur général de l'établissement public du palais de justice de Paris, ont reçu une dernière fois les organisations syndicales de la Fonction publique de l'Etat le 13 juin 2013. Cette réunion venait en conclusion du cycle de concertation initié dans le cadre de la mission prospective sur l'Etat déconcentré dont ils ont été chargés par le Premier ministre (cf circulaires UNSA Fonction publique 2013-31 et 2013-42).

La délégation de l'UNSA Fonction publique était composée de Jérôme Darsy et Alain Parisot.

Il s'agissait, pour les membres de la mission, à quinze jours de la remise de leur rapport prévue le 28 juin, de restituer leurs travaux, réflexions et recommandations pour l'avenir de l'administration déconcentrée de l'Etat.

Ainsi, l'impact des réformes successives et notamment la RéATE ont eu des conséquences sur les structures et les agents. Le niveau d'engagement et le sens du service public de ces derniers demeure indéniable, toutefois lassitude et résignation sont exprimées face aux difficultés quotidiennes rencontrées dans l'exercice de leurs missions. Une administration territoriale de l'Etat (ATE) performante est souhaitée sur le territoire. Les propositions qui seront écrites dans le rapport ne vont pas réintroduire de facteurs de bouleversements mais tenter d'apporter des réponses aux problèmes identifiés, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation. Celui-ci est perçu par les agents comme une nouvelle réorganisation de l'Etat à venir et représente une source de nouvelles inquiétudes.

La stabilité de l'administration déconcentrée devra être compatible avec les enjeux de réduction des dépenses publiques et l'Etat devra réfléchir à l'évolution de ses missions en prenant en compte celles assumées par les collectivités territoriales dont les futures métropoles.

La mission recommandera de faire le choix de missions assumées, une méthode devra donc être mise en place pour les clarifier. Elle préconisera la simplification et une réelle déconcentration de l'ATE, un pilotage renforcé et mieux identifié, des choix d'implantation territoriale guidés par des critères objectifs et partagés, et fera des propositions sur le niveau infra-départemental. D'autres propositions porteront sur des facilitations comme les mutualisations de services (intra/interdépartementales, régionales) et le déploiement d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines, construite autour des compétences, sera prônée. Les ministères devront rester porteurs des compétences et statuts de leurs agents et de la gestion des corps.

Un dialogue social adapté devra être exercé à tout niveau pertinent.

Sur les scénarios territoriaux plus spécifiques aux DDI, Jean-Pierre Weiss et Jean-Marc Rebière émettront trois hypothèses à partir de trois constats principaux : demande de stabilité, fragilité des services de cohésion sociale, difficultés des services de CCRF.

## Au niveau départemental

### 1er scénario : adaptation

- ♦ « Ventilation des missions » de cohésion sociale vers d'autres pôles de l'administration territoriale si les DDCC n'étaient pas préservées : hébergement/logement dans les DDT, politique de la ville en préfecture, jeunesse & sports et droit des femmes au niveau régional ;
- ♦ Maintien des DDPP mais réponses aux problèmes actuels concernant la CCRF.

### 2ème scénario : stabilité

- ◆ Pas de modifications des structures actuelles, ce qui permettrait de travailler sur les missions et les compétences en évitant toute déstabilisation. Ce schéma serait toutefois assorti d'une recommandation de protection des effectifs de la cohésion sociale.
- ◆ Maintien des DDPP mais réponses aux problèmes actuels concernant la CCRF.

### 3ème scénario : évolution

- ◆ Départ de la CCRF pour aller en UT des DIRECCTE ;
- ◆ Départ des services vétérinaires vers les DRAF (conséquence)
- ◆ Remontée de la Jeunesse et Sports au niveau régional
- ◆ Restent la préfecture et la DDT toutes deux renforcées.

### **Au niveau infra-départemental**

Recherche de synergies entre les services de l'Etat appelés à rester à ce niveau (DGFiP, DDT, sous-préfectures...).

A l'instar de l'UNSA, l'ensemble des organisations syndicales ont fait preuve de prudence dans leurs réactions, considérant qu'elles seraient à même de commenter les éléments exposés ce jour à la lecture du rapport lors de sa parution.

Plus spécifiquement, l'UNSA a exprimé sa satisfaction sur la volonté entendue de préconiser des réflexions sur les missions, de simplifier et améliorer certains fonctionnements tout en n'engageant pas de nouvelles organisations, de prise en compte des difficultés de la CCRF et la Jeunesse et Sports, du maintien de la gestion des corps par les ministères et de l'attention portée au niveau infra-départemental.

Nous avons rappelé l'attachement à la présence et l'action de l'Etat sur tout le territoire, à tous les niveaux pertinents, au regard de la prochaine étape de décentralisation. Les moyens doivent être à la hauteur d'un service public de qualité à assurer à tous les usagers et les agents publics doivent bénéficier d'une politique de ressources humaines renouvelée.

Il faut souligner qu'à ce stade, le rapport de la mission Weiss-Rebière n'est pas complètement écrit, les membres de la mission se réunissant d'ailleurs à nouveau à l'issue de la réunion. Des hésitations semblent subsister, des préconisations pourraient être encore arbitrées.

Par ailleurs, les sujets abordés au cours de la réunion ont été essentiellement consacrés à la RéATE mais le champ global de l'administration déconcentrée de l'Etat est plus large.

La formulation précise des recommandations et hypothèses restera à être appréciée à la lumière de leur rédaction détaillée. Il convient de rappeler qu'elle seront énoncées pour répondre à la lettre de mission du Premier Ministre, dans la perspective de décisions politiques à venir.

Un groupe de travail interne à l'UNSA Fonction publique sera réuni, lorsque le rapport aura été remis au Premier Ministre et communiqué aux organisations syndicales, afin de procéder à son analyse et en tirer des conclusions.